

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un urgentiste qui ne soigne pas l'économie !

**Genève, le 29 janvier 2010 - Deux tests grandeur nature en 2008, Eurofoot et Noël, ont démontré au Conseiller d'Etat de l'économie Pierre-François Unger que des horaires prolongés d'une heure, répartis sur plusieurs jours à la place d'une nocturne, faisaient le bonheur des clients, généraient plus de chiffre d'affaires, animaient la ville et n'avaient posé aucun problème pour trouver du personnel de vente volontaire.**

Depuis plus de quatre ans à la tête du Département de l'économie, M. P. F. Unger n'a concrétisé aucun projet pour développer l'économie de Genève. Ce bilan mitigé a été repris par la presse pendant la campagne des élections de novembre dernier.

Grand patron du tourisme genevois, il a commandité une étude qui a révélé ce que tout le monde savait déjà : Genève est connue par les hommes d'affaires du lundi au vendredi et il faut développer des offres pour les faire rester, rejoints par leur famille, en fin de semaine.

Adepte de la vie saine, P.F. Unger invite nos visiteurs à faire de l'agrotourisme dans notre belle campagne dans sa "Vision 2015" pendant que notre centre-ville se meurt, ce fameux centre-ville qui devrait être le plus grand centre commercial à ciel ouvert de la région.

Comme tout médecin entraîné à vous annoncer des mauvaises nouvelles avec des mots choisis, notre ministre de l'économie ne s'est jamais véritablement impliqué pour soutenir activement et développer le commerce de détail à Genève, deuxième plus gros employeur du Canton après l'Etat, ne se contentant que de proposer sans cesse ses bons offices pour des réunions stériles avec les partenaires sociaux. Durant celles-ci, il n'a jamais assumé suffisamment ses responsabilités de Conseiller d'Etat en charge de l'économie genevoise.

Une fois de plus, lors du débat au Grand Conseil sur le projet de loi révisant les heures d'ouverture des magasins, le ministre de l'économie ne tranche pas. Il recule pour mieux sauter et propose de transformer le texte de loi soumis en loi expérimentale. Le processus législatif ainsi retardé ne satisfait ni le consommateur, ni les acteurs du commerce qui voient le risque économique augmenté et n'évitera en aucune manière une votation populaire.

Contact presse :

Secrétariat des associations des commerçants, 022 715 32 07

[fcg@fer-ge.ch](mailto:fcg@fer-ge.ch)